



Pour citer cet article :

Fabrice Nicol,
" Le déterminant comme tête de syntagme nominal ",
Cycnos, Volume 16 n°2,
mis en ligne le 15 janvier 2004.
URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=46>

[Voir l'article en ligne](#)

AVERTISSEMENT

Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.

L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL@Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.

Le déterminant comme tête de syntagme nominal

Fabrice Nicol

Fabrice Nicol est maître de conférences à Paris III, et il a publié les articles suivants :
1995 *Liage à longue distance et logophoricité en attique du Ve siècle*. In *Rencontres : Etudes de syntaxe et de morphologie*, sous la direction de J. Guéron, Université de Paris-X, 171-188.
1998 *De la syntaxe à l'interprétation : grammaire générative et sémantique cognitive*. Université de Paris III, fabrni@aol.com CYCNOS n°15 vol. spécial, sous la responsabilité de J. - C. Souesme, Nice : CRELA.

Je me poserai la question de la nature syntaxique du déterminant dans les théories génératives de la grammaire élaborées par l'école du MIT depuis le milieu des années 1980. Je présenterai les différents arguments qui ont conduit à une remise en cause, entre 1985 et 1987, de la conception traditionnelle du déterminant comme spécificateur du groupe nominal. Le déterminant est depuis lors considéré comme la tête, de nature fonctionnelle, du groupe nominal. Ce modèle permet de décrire plus adéquatement les phénomènes d'accord interne au groupe nominal dans certaines langues comme le turc ou le hongrois, et permet également de lever de nombreuses difficultés inhérentes à l'analyse des constructions gérondives de l'anglais. Le modèle syntagmatique du groupe nominal apparaît désormais comme étroitement parallèle à celui de la proposition, le déterminant étant l'analogue de l'Inflexion temporelle au sein de la proposition.

Je verrai ensuite comment cette analyse à présent bien établie se trouve confortée par l'étude des déplacements des entités syntaxiques internes au groupe nominal ; je retiendrai particulièrement les travaux de Giuseppe Longobardi sur les différences paramétriques entre l'anglais et l'italien, ainsi que les propositions de Richard Kayne sur le génitif postnominal et les relatives déterminatives.

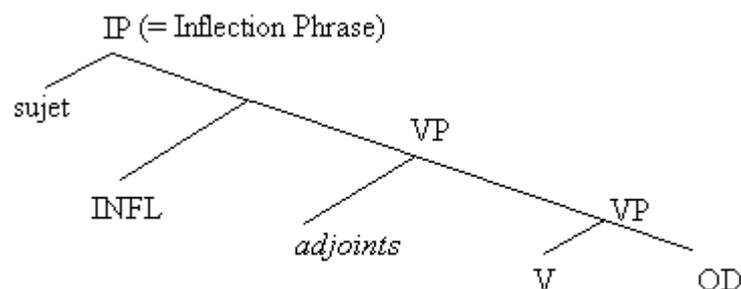
Ces nouvelles théories du groupe nominal, associées aux principes d'économie générale des dérivations syntaxiques, développés par le Programme minimaliste depuis 1995, permettent de simplifier et de rationaliser les raisonnements combinatoires nécessaires à la

compréhension de deux contraintes remarquables sur le génitif déterminatif : la syntaxe du génitif de localisation temporelle, et la disparition diachronique des relatives à antécédent génitif.

I. Comment et pourquoi la théorie du déterminant a dû être reformulée

Je commencerai par une synthèse rapide, à visée méthodologique, des travaux du milieu des années 1980, à présent considérés comme acquis.

L'argument prend comme point d'appui la théorie de la représentation syntaxique de la proposition. Depuis le milieu des années 1970, le temps est syntaxiquement représenté par une catégorie de nature non lexicale, aussi appelée catégorie fonctionnelle, l'Inflexion, sous laquelle sont insérés les modaux et vers laquelle sont déplacés les auxiliaires aspectuels. La tête de la proposition est donc non plus le verbe, mais l'Inflexion, autrement dit le temps et l'accord verbal :



Trois propriétés majeures de cette nouvelle modélisation sont pertinents pour ce qui suit :

(P1) d'une part, INFL peut être considéré comme le locus syntaxique de l'opération de prédication ;

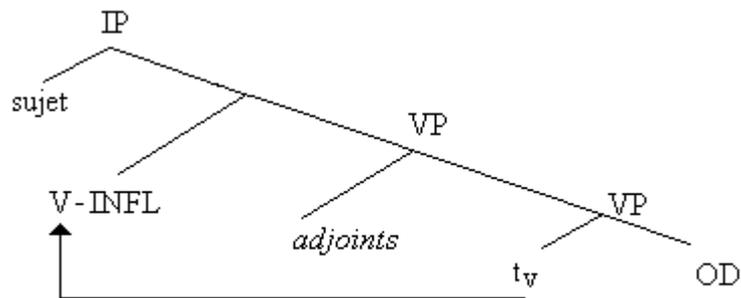
(P2) d'autre part, l'Inflexion réalise l'accord avec la position sujet ;

(P3) enfin, le site syntaxique de l'Inflexion procure une position de montée au verbe, qui permet de rendre compte aisément des variations interlinguistiques (*cross-linguistic variations*) afférentes à l'ordre relatif du verbe et des adverbes. L'analyse de paires minimales du type (1)-(2) :

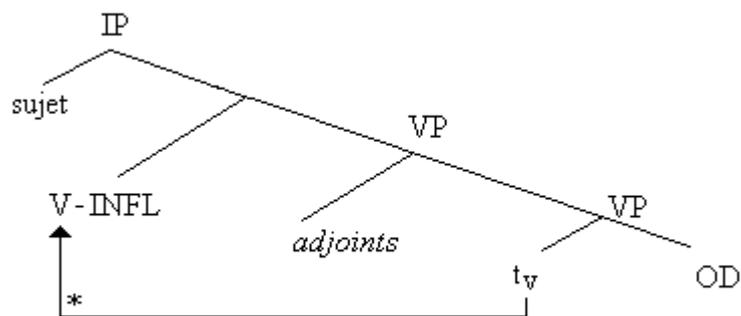
- (1) a. Il ne va pas à l'école
 b. *He goes not to school.
- (2) a. Il va souvent à l'école.
 b. *He goes often to school.

s'appuie alors sur les propriétés paramétriques de la morphologie verbale : le verbe français monte à L'Inflexion, probablement parce que doté d'une morphologie forte (paradigme de flexion temporelle riche) ; le verbe anglais, sauf s'il est auxiliaire, reste dans sa position de base, la négation et les adverbess restant eux dans la même position de base dans les deux langues. C'est ce qui est représenté en (3)-(4) :

(3) FRANÇAIS



(4) ANGLAIS

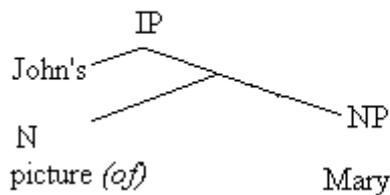


Notre problème est à présent de voir comment cette approche, élaborée pour la proposition, a permis de reformuler la représentation syntaxique de la détermination.

Reprenons nos trois points liminaires, en commençant par la question du locus prédicatif. Dès le début des années 1980 se sont fait jour

des doutes quant à la capacité des représentations syntaxiques traditionnelles à modéliser correctement les phénomènes prédicationnels. Ainsi Williams (1980) et Rothstein (1983) constatent qu'il ne saurait y avoir prédication dans une structure NP du type (5) :

(5)



Or, comme le montre bien Abney (1987), prédication il y a, et de manière évidente, dans un cas particulier de structure gérondive, appelée structure POSS-ING, du type :

(6) John's doing the job

Cinq arguments simples montrent en effet que le gérondif et son complément fonctionnent comme un analogue de groupe verbal.

1°) L'assignation du cas accusatif au complément s'effectue sans recourir à une préposition.

2°) Contrairement aux têtes nominales simples, les gérondifs peuvent régir des constructions à double objet :

- (7) a. *John's gift Mary a flat.
 b. John's giving Mary a flat.
 c. John gave Mary a flat.

3°) Contrairement aux têtes nominales simples, les gérondifs peuvent se construire avec une particule :

- (8) a. *John's explanation (away) of the problem (away).
 b. John explaining (away) the problem (away).
 c. John explained (away) the problem (away).

4°) Les gérondifs sont les seules têtes nominales à rentrer en construction ECM (*Exceptional Case Marking*), dans laquelle le sujet de la subordonnée infinitive est casuellement marqué par le verbe de la principale :

- (9) a. *John's belief him to be a scoundrel.
b. John's believing him to a scoundrel.
c. John believed him to be a scoundrel.

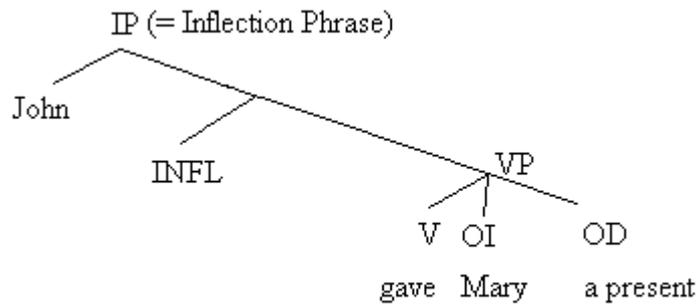
5°) Enfin, seuls les gérondifs admettent la construction dite de montée du sujet (ou *Subject Raising*), dans laquelle le sujet (ici le génitif) de surface est le sujet logique de l'infinitive enchâssée :

- (10) a. *John's appearance to be dead.
b. John's appearing to be dead.
c. John appeared to be dead.

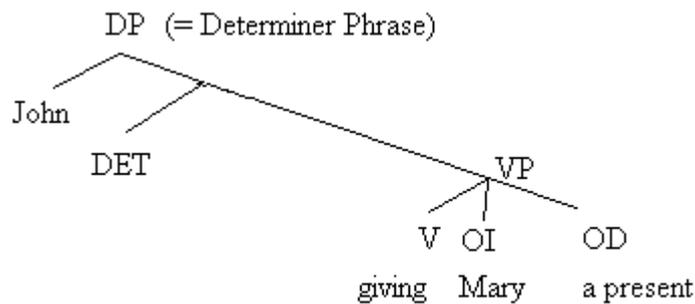
Jusqu'à la fin des années 1960, la grammaire générative faisait appel au concept de *nominalisation* pour traiter ces dernières données : une transformation prenait pour input une structure verbale et la transformait en structure nominale tout en laissant les propriétés prédicationnelles inchangées. Or, telle quelle, cette analyse intuitivement séduisante n'est plus recevable aujourd'hui, puisque les transformations de nominalisation ont été abandonnées après la parution de *Remarks on Nominalisations* (Chomsky 1970), où il est montré que les seules nominalisations qui existent sont de type lexical, et ne sauraient prendre place en syntaxe. Quel traitement syntaxique peut-on donc leur substituer pour rendre compte des triplets (7)-(10) ?

Une réponse est avancée par Abney (1987), qui adapte une proposition initialement formulée dans le cadre logico-sémantique des grammaires de Montague (voir Montague 1974). Abney, s'appuyant sur la tradition sémantique américaine, synthétise en outre de nombreux travaux antérieurs dans le cadre de la syntaxe générative (voir notamment Szabolcsi (1981, 1986)). L'hypothèse fondamentale consiste à insérer un noeud prédicationnel DET à l'intérieur du groupe nominal, analogue au noeud INFL dans la proposition. La possibilité de conserver les propriétés verbales pour le gérondif serait donc la simple conséquence d'un parallélisme structural, dans lequel la relation prédicative est préservée : DET sélectionne VP gérondif de même que INFL sélectionne VP. Le sujet de la proposition (au nominatif) est alors structurellement analogue au génitif du groupe nominal, comme le montre (11)-(12) :

(11)



(12)



Abney pose ensuite que les cas d'agrammaticalité (7a)-(10a), sont dus à des facteurs structuraux indépendants de la théorie de la détermination elle-même, et relèvent de la théorie du Cas et de la théorie du déplacement syntaxique.

Restent à présent à examiner les questions de l'accord et du déplacement : si le parallélisme avec la structure de la phrase est légitime, on s'attend à ce que le sujet du groupe nominal et la tête nominale du groupe s'accordent en genre et/ou en nombre, au moins dans certaines langues. Il est également prévisible que, dans certaines langues toujours, la tête nominale puisse monter au noeud DET, de même que le verbe peut monter au noeud INFL dans la phrase.

I.2. De l'accord au sein du groupe nominal

La première de ces deux prédictions est clairement vérifiée dans deux langues très étudiées pour leur complexité morpho-syntaxique : le hongrois et le turc.

Le hongrois présente, d'après les données de Szabolcsi (1981, 1989), un accord en genre et en nombre de la tête nominale avec le possesseur (au Cas nominatif si le possesseur suit le déterminant, au cas datif s'il le précède) :

(13)	a.	az	en	kalap-on
		DET	1sg-nom	chapeau-1sg
		"mon chapeau"		
	b.	a	te	kalap-od
		DET	2sg-nom	chapeau-2sg
		"ton chapeau"		
	c.	a	Peter	kalap-ja
		DET	Peter-nom	chapeau-3sg
		"le chapeau de Pierre"		
	d.	Peter-nek	a	kalap-ja
		Peter-DAT	DET	chapeau-3sg
		"le chapeau de Pierre"		

Il en va de même en turc entre le possesseur (au cas génitif) et la tête nominale (Abney 1987 : 21) :

(14)	a.	sen-in	el-in
		you-GEN	hand-2sg
		"your hand"	
	b.	on-un	el-I
		he-GEN	hand-3sg
		"his hand"	

Ces accords étant désormais considérés comme opérés par la catégorie prédicationnelle - déterminative DET, il est prévisible que l'accord nominal et l'accord verbal soient morphologiquement proches, quand ils sont tous deux explicites. Tel semble bien être le cas : les deux types d'accord sont proches l'un de l'autre en turc, et ils sont identiques en hongrois, dans le groupe des langues maya, ainsi que dans une variété bien décrite de langue eskimo (le Yup'ik, langue d'Alaska). Enfin, l'approche prédicationnelle des structures POSS-ING de l'anglais est confirmée par l'existence d'une structure de même type en turc, illustrée en (15) :

(15)	Halil'-in	[kedi-ye	yemek-Ø	ver-me-dig-I]
	Halil-GEN		chat - DAT	nourriture - ACC	donner - NEG-

gérondif-3sg

“Halil’s not giving food to the cat”

La morphologie de (15) rend simultanément explicite le caractère verbal du gérondif (aucun nom ne peut prendre de complément accusatif ni de négation affixée) et l’accord nominal avec le sujet génitif (marque **-i**), confirmant ainsi la représentation (12).

Nous allons à présent aborder l’étude de la propriété (P3) : nous savons qu’une tête fonctionnelle est un site potentiel de montée pour la tête du syntagme ; nous allons chercher à illustrer ce fait en nous appuyant sur l’analyse comparative de l’anglais, des langues scandinaves et de l’italien.

II. Analyse des déplacements vers DET

II.1. Les langues à affixes déterminatifs

Le locus syntaxique de la détermination est couramment considéré comme le site de légitimation des suffixes déterminatifs scandinaves. Si l’on considère en effet un génitif déterminatif prénominal, parallèle à l’anglais, le suffixe déterminatif n’apparaît pas sur la tête nominale ; en revanche, si le génitif est postnominal, le suffixe déterminatif apparaît, comme le montre la paire (16) en norvégien standard :

(16) a. hans bøker om syntaks

“his books on syntax”

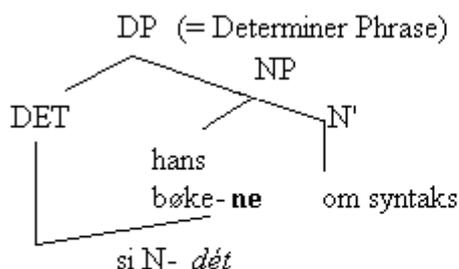
b. bøkene hans om syntaks

book-dét-pl his on syntax

“his books on syntax”

Posant le génitif possessif dans le spécificateur du NP, Taraldsen (1990) donne une analyse immédiate en terme de montée de la tête N à la tête fonctionnelle DET en présence d’un affixe déterminatif **-ne** à légitimer sur N :

(17)



Une analyse de ce type est également mise en oeuvre pour les langues sémitiques par Ritter 1990, et pour le roumain par Grosu 1988. L'analyse est toutefois moins immédiate pour des langues qui ne disposent pas d'affixe déterminatif, comme les langues latines. Le mérite revient au linguiste italien Giuseppe Longobardi d'avoir mis en évidence un faisceau d'arguments convergents pour l'analyse contrastive de l'italien et de l'anglais.

II.2. L'italien et l'anglais

Il nous faut tout d'abord poser rapidement les faits de langue. En italien, un substantif dénombrable singulier, sauf cas d'espèce, ne peut être nu en position argumentale, sans article ni quantificateur. En revanche le nom peut être nu en contexte prédicatif, exclamatif ou vocatif, donc non argumental :

- (18) a. Caro amico, vieni a trovarmi.
 b. Gianni è amico di Maria.
 c. *Grande amico di Maria mi ha telefonato.
 d. *Ho incontrato amico di Maria.

En revanche, les dénombrables pluriels et indénombrables ne requièrent pas l'article en position argumentale :

- (19) a. Beve sempre vino.
 b. Mangio patate.

Deux questions se posent alors :

- (i) les noms nus de l'italien sont-ils déterminés par un déterminant nul ?
- (ii) le paradigme anglais diffère-t-il de celui de l'italien ?

Longobardi répond positivement à ces deux questions. La postulation d'un déterminant vide permet en effet d'expliquer une troisième

contrainte fondamentale sur la distribution des groupes nominaux italiens : les noms nus ne peuvent apparaître (sauf cas de focalisation marquée) en position sujet préverbale :

(20) *Castori costruiscono dighe.
 “Beavers build dams.”

Les castors construisent des barrages.

Or, cette propriété est typique des catégories vides dans bon nombre de langues : ces catégories doivent en effet être lexicalement régies pour être identifiées. C’est ainsi notamment que la grammaire générative rend compte de (21) :

(21) a. * e he should have come so early is surprising.¹
 b. that he should have come so early is surprising.
 c. It is surprising that he should have come so early.
 d. It is surprising e he should have come so early.

Le complémenteur *that* n’est remplaçable par le complémenteur nul que lorsque le complémenteur est lexicalement régi, ici par le verbe. Mutatis mutandis, Longobardi est ainsi amené à postuler un déterminant vide devant les noms nus italiens. Au vu de (18), ce déterminant n’est présent que lorsque le GN est argument ; Longobardi en conclut que le déterminant marque le statut argumental du groupe nominal italien, et lui assigne la fonction d’instanciation d’une opération de quantification existentielle.

Un fois posée cette analyse liminaire, se pose la question du statut des noms propres et du contraste anglais-italien illustré par l’exemple (20). Les noms propres italiens peuvent (et parfois doivent) prendre l’article défini, comme en (22b) :

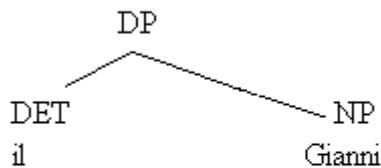
(22) a. Gianni mi ha telefonato.
 b. Il Gianni mi ha telefonato.

(22b) est conforme à la généralisation sur le statut argumental : le nom propre argument sujet est marqué par l’article. (22a) semble en revanche s’écarter de la généralisation : si l’article nul est présent, il ne peut marquer de quantification existentielle sur un nom propre ; et s’il est absent, la généralisation s’effondre. Pour sauvegarder sa généralisation, Longobardi est alors conduit à postuler qu’en (22a) le nom propre occupe la position syntaxique du déterminant non

¹ e représente ici le complémenteur vide (ou “nul”).

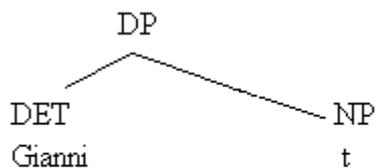
instancié ; l'alternance (22a-b) appelle dès lors une analyse en termes de déplacement syntaxique de N. La tête nom propre est régie par la tête déterminative en (22b) et (23) :

(23)



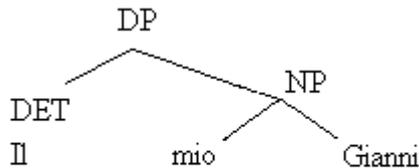
mais *Gianni* se déplace de la tête N à la tête DET pour occuper la position non instanciée du déterminant en (22a) et (24). Longobardi propose alors que le facteur déclencheur de cette transformation est de nature sémantique : ce déplacement circonviert la quantification existentielle attribuée au déterminant nul [_{DET} e] (Longobardi 1994 : 626).

(24)



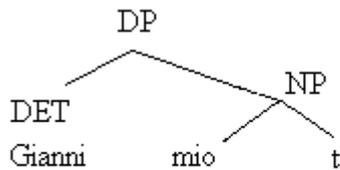
Cette analyse est confirmée par les faits suivants. L'adjectif possessif italien n'est légitime en position prénominale que précédé de l'article. Partant de la représentation de base (25) :

(25)



on s'aperçoit que la suppression du déterminant explicite non seulement *peut* mais *doit* s'accompagner de l'antéposition du nom propre², ce qui confirme l'analyse à montée de (24), ici répétée en (26) :

(26)



En revanche, dans les contextes non argumentaux du type (18a-b), l'ordre linéaire adjectif possessif-nom propre (*mio Gianni*) est légitime. Ceci confirme à nouveau l'analyse à montée : puisque le groupe nominal est non argumental, la tête DET n'est pas générée (elle ne l'est, rappelons-le, que pour les arguments) ; dès lors, le nom propre ne dispose pas de position de montée, et l'adjectif possessif reste prénominal.

Reste à présent à rendre compte du contraste avec la syntaxe anglaise (notamment (20) et (26)). Ce contraste met en jeu le concept d'accord *morphologiquement riche* : l'article italien s'accorde en genre et en nombre avec la tête nominale. Cet accord s'effectue explicitement en surface, et Longobardi suppose que l'opération quantificationnelle du déterminant s'effectue dès réalisation de l'accord. Il s'ensuit que

² On constate en effet que (i) est agrammatical :
 (i) *Ho incontrato mio Gianni.
 J'ai rencontré " mon " Gianni.

l'opération marquée par DET s'opère en surface syntaxique, et que le déplacement du nom propre en surface, suivant la transformation illustrée en (26), est nécessaire pour éliminer le quantificateur indésirable ; de même la contrainte de rection verbale vue en (20) s'applique en italien aux phrases de surface.

L'anglais, en revanche, possède un déterminant invariable en genre et en nombre ; si accord il y a entre DET et N, cet accord ne peut avoir lieu qu'en composante interprétative (Forme Logique) et non en syntaxe de surface ; il s'ensuit que l'opération de quantification marquée par DET n'a pas lieu au niveau de la syntaxe de surface et qu'un déplacement explicite du nom propre n'est donc pas nécessaire pour circonvenir cette opération en (26). De même, la contrainte de rection verbale vue en (20) ne s'applique qu'à des structures de surface, et non à des formules logiques ; elle n'est donc effective que si le déterminant réalise son opération de quantification en surface syntaxique, ce qui serait le cas en italien mais pas en anglais, probablement pour les raisons morphologiques déjà mentionnées. La contrainte (20) s'applique par conséquent à l'italien mais pas à l'anglais. Un contraste morphologique serait ainsi à la source d'un contraste syntaxique, principe d'analyse désormais fondamental en grammaire générative.

On trouvera dans l'article de Longobardi de nombreux autres arguments intéressants, notamment relatifs aux noms propres de pays, aux pronoms et aux relatives. Examinons à présent les structures qui mettent en jeu un déplacement vers les autres positions du syntagme nominal que la position DET, en commençant par la position du Spécificateur de DET, aussi appelée position sujet du déterminant.

III. Analyse des déplacements internes à DP

III.1. Déplacement vers le sujet de DET

L'analogie entre la proposition et le groupe nominal se retrouve dans les constructions à génitif objectif, du type :

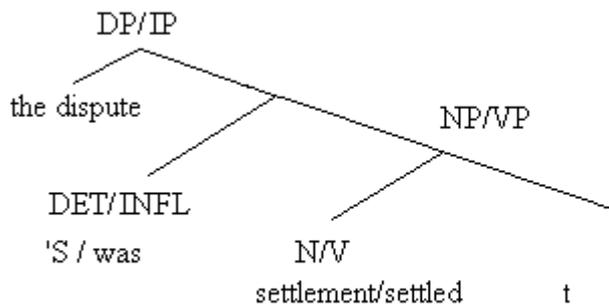
- (27) a. the dispute's settlement.
b. the city's destruction.

La dérivation de ces structures serait obtenue comme celle des propositions passives :

- (28) a. the dispute was settled.
b. the city was destroyed.

par montée du groupe nominal *the city/the dispute* de la position objet vers la position sujet :

(29)



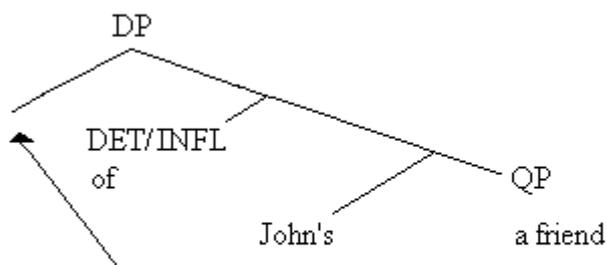
Ce déplacement serait toutefois beaucoup plus contraint que dans la proposition (cf. Abney 1987 et Drijkoningen 1993 pour une étude détaillée des contraintes).

Un autre type de déplacement vers la position sujet serait à l'oeuvre dans les structures à génitif postnominal, du type (30) :

(30) a friend of John's

analysé comme en (31) par Kayne (1994) :

(31)



Une série d'arguments permettent en effet de montrer que l'entité nominale précédant OF en (30) est sensible à l'effet défini (qui exclut l'emploi de l'article défini), critère qui conduit à considérer l'entité comme de nature prédicationnelle. OF serait en fait un attracteur syntaxique, qui permettrait, selon Kayne, d'extraire le prédicat de la

relation prédicative [*John - a friend*] en le faisant monter en position sujet du DP. Zribi-Hertz (1997) propose une analyse contrastive anglais-français de ces mêmes structures sur la base de cette hypothèse.

Ma contribution au débat consiste en deux arguments nouveaux à l'appui de cette analyse. Ces arguments ont trait : 1° aux génitifs de localisation temporelle et 2° à l'évolution diachronique de la syntaxe du génitif déterminatif.

III.2. Génitifs de localisation temporelle

Kayne suppose ainsi que la position de structure profonde du génitif anglais n'est pas la position prénominale, mais la position postnominale, contrairement à ce que nous enseigne la grammaire traditionnelle, qui tendrait plutôt à poser le génitif postnominal, parfois appelé "double génitif", comme une bizarrerie à la limite de l'illogisme. Si nous revenons à l'analyse du norvégien donnée en (16)-(17), il semble pourtant que cette hypothèse ait de solides fondements interlinguistiques. Un argument immédiat peut pourtant être donné à partir du fonctionnement même de l'anglais. Je développerai ici une étude déjà esquissée dans mon travail de thèse (Nicol 1997) et dans une intervention au congrès de la SAES 1996. Ces faits sont illustrés en (32) :

- (32)
- a. Our last night's supply (Jespersen).
 - b. an account of the yesterday's party at his friend Cole's. (Austen)
 - c. Walter, newly returned home from his last day's bustle. (Dickens)
 - d. Rebecca was employed upon her yesterday's work. (Thackeray)
 - e. In your last week's letter (Radford, *Transformational grammar*)

Les exemples (32) montrent qu'au moins en anglais littéraire, il est possible d'insérer un génitif de localisation temporelle entre le génitif déterminatif ou le déterminant défini et la tête nominale. Il est donc nécessaire de postuler une position syntaxique d'assignation du génitif entre la tête déterminant DET et la tête N. Considérant que le génitif de localisation temporelle, notamment en anglais journalistique moderne, peut apparaître comme un génitif déterminatif (paradigme *yesterday's newspapers*), il apparaît ainsi que, au moins pour ce type

de génitifs, il existe une position basse de génération du génitif, analogue à la position de *hans* dans la structure norvégienne (17).

III.3. Considérations diachroniques

Deux considérations diachroniques renforcent l'argument. Tout d'abord, il est bien connu que, jusqu'au XVIème siècle et marginalement au delà, le génitif déterminatif pouvait être inséré entre le déterminant et le nom, l'anglais suivant en cela la structure du vieux Germanique (cf. Marzolla 1991). Voici quelques exemples tirés de *Macbeth* :

(33a) this our suffering country (3, 6, 48)

(33b) that their fitness (1, 7, 53)

Jespersen rapporte dans Fielding :

(33c) this their inclination, this his suspicion

et dans Brontë :

(33d) this his moment of triumph.

Or, on sait également que c'est à partir du moment où le génitif déterminatif disparaît de la position enchâssée sous le déterminant, qu'il ne peut plus se constituer comme antécédent d'une proposition relative. Les exemples suivants de ce qu'il est convenu d'appeler la *split-genitive construction* seraient agrammaticaux aujourd'hui (voir Escribano 1995 : 713) :

(34) a. His letters who was his lover yesterday

(Thackeray)

b. ...in his soul who wrought it (Wilde)

La corrélation des deux phénomènes illustrés en (33) et (34) est séduisante : on peut légitimement penser que la position " haute " du génitif, précédant la tête DET, est inaccessible à la relation d'antécédence, contrairement à la position " basse ". Cette analyse pourrait être confirmée par l'utilisation des propositions de Kayne (1994) sur la structure des relatives. Si l'on applique les propositions de Kayne, dans une construction relative du type (35) :

(35) the man that you saw

le NP *man* est monté depuis la position complément de *saw* vers la position préposée régie par le déterminant *the*.

Un *split-genitive* serait ainsi dérivé comme en (36), où *t* représente la trace du déplacement de *he* depuis la position sujet propositionnelle vers la position d'assignation du génitif régie par DET :

(36) a. Structure de base
DET letters who he was his lover yesterday.

b. Structure de surface
 DET he's letters who t was his lover
 yesterday.

Mais cette analyse à montée ne reste possible que si la position “basse” du génitif est accessible ; en effet, d’après Kayne, le déplacement d’antéposition de l’antécédent s’arrête devant le déterminant. A partir du moment où cette position basse devient indisponible pour les génitifs déterminatifs en anglais, donc où (33) est rejeté par le locuteur contemporain, la position d’assignation basse du génitif n’est plus disponible, et par conséquent, le *split genitive* est lui aussi rejeté.

Conclusion

Il apparaît, au terme de cette synthèse, que le parallélisme entre la proposition et le groupe nominal, qui conduit à postuler une tête fonctionnelle déterminative analogue à l’Inflexion dans la phrase, est étayé par un faisceau d’arguments convaincants qui font converger l’analyse contrastive des langues européennes et l’analyse diachronique du groupe nominal anglais.

ABNEY, Steven Paul (1987), *The English Noun Phrase and Its Sentential Aspect*, Thèse de Ph. D., Cambridge, Mass. : MIT.

CHOMSKY, Noam (1970), “Remarks on Nominalizations”, in *Studies on Generative Grammar*, Jacobs et Rosembaum, eds., 184-221 (trad. fr. : “Remarques sur les Nominalisations”, in Chomsky, N., *Essais sur la forme et les sens*, Paris, Le Seuil, 1980), La Haye : Mouton.

DRIJKONINGEN, Frank, (1993), “Movement Theory and the DP-Hypothesis”, *Linguistics*, 31-5, 813-853.

ESCRIBANO, José L. G., (1995), “On the incompatibility of genitives and restrictive relative clauses : an explanation within the theory of principles and parameters”, *Linguistics* 33, 711-740.

GROSU, Alexander, (1988), “On the distribution of genitive phrases in Rumanian”, *Linguistics* 26 : 931-949.

KAYNE, Richard, (1994), *The Antisymmetry of Syntax*. Cambridge, Mass. : MIT Press.

LONGOBARDI, Giuseppe, (1994), “Reference and Proper Names : a Theory of N-Movement in Syntax and Logical Form”, *Linguistic Inquiry*, 25, 4, 609-665.

- MARZOLLA, Annamaria, (1991), *Die Struktur der Nominalphrases im Althodeutschen*, thèse de doctorat, Université de Venise.
- MONTAGUE, R., (1974), *Formal Philosophy*, R. H. Thomason, ed., New Haven, Connecticut : Yale University Press.
- NICOL, Fabrice, (1997), *Syntaxe minimaliste et sémantique conceptuelle : recherches sur la syntaxe et la sémantique comparées de l'anglais et du français*. Thèse de doctorat, Université de Paris-X.
- RITTER, Elizabeth, (1990), "Two Functional Categories in Noun Phrases: Evidence from Modern Hebrew", in Susan Rothstein (ed.) *Syntax and Semantics 26, Perspectives on Phrase Structure: Heads and Licensing*, New York: Academic Press.
- ROTHSTEIN, Susan, (1983), *The Syntactic Form of Predication*, Ph.D., MIT, Cambridge, Mass.
- SZABOLCSI, Anna, (1981), "The Possessor that Ran Away from Home", *The Linguistic Review*, 3, 89-102.
- SZABOLCSI, Anna, (1986), 'From the Definiteness Effect to Lexical Integrity. Topic, Focus and Configurationality' ed. par Werner Abraham et Sjaan de Meij, 321-48. Amsterdam: John Benjamins.
- SZABOLCSI, Anna, (1989), "Noun Phrases and Clauses : Is DP analogous to IP or CP?", *Proceedings of the Colloquium on Noun Phrase structure*, Manchester, 1989, *Empirical Approaches to Language Typology*, Mouton.
- TARALDSEN, Tarald, (1990), "D-Projections and N-projections in Norwegian", in *Grammar in Progress*, ed. Marina nespør et Joan mascaro, 419-431, Dordrecht : Foris.
- WILLIAMS, Edwin, (1980), "Predication", *Linguistic Inquiry*, 11: 203-238
- ZRIBI-HERTZ, Anne, (1998), "Les possessifs postnominaux en français et en anglais", in J.C. Souesme, ed., *Actes de l'atelier de linguistique du Congrès de la SAES 1997*, Cycnos, n° 15 Spécial, Université de Nice.